

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 12 (1950)
Heft: 10

Rubrik: Les prix des carburants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les prix des carburants

valables à partir le 22 août 1950.

quantités	essence	huile Diesel	quantités	pétrole pr. tracteurs	White-Spirit II
	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
par litre	— .60	— .51	10 — 160 kg	49.10	54.10
1 — 200 lt.	78.50	57.65	161 — 500 kg	41.10	46.10
200 lt. — 350 kg	74.35	55.05	501 — 1000 kg	40.10	45.10
351 — 500 kg	72.50	54.05	1001 — 2000 kg	39.10	44.10
501 — 1500 kg	71.40	53.05	2001 et plus	38.60	43.60
1501 — 3000 kg	70.45	52.15			
3001 et plus	69.45	51.30			
		50.30			
Prix par 100 kg					

Il s'agit ici des prix officiels fixés par l'Office fédéral du contrôle des prix.

D'autres prix sont éventuellement en cours dans certains cantons de la partie Nord et Est de la Suisse et qui sont inférieurs aux prix officiels. La cause en est la situation spéciale du marché régional, resp. les possibilités particulières d'importation. **En aucun cas, les prix mentionnés ci-dessus peuvent être majorés.**

Tous les prix s'entendent impôt sur chiffre d'affaires **non compris**. Pour les prix de **pétrole à tracteurs et de white-spirit au tarif de douane supérieur**, on ajoutera frs. 15.75 per 100 kg.

Pour **l'huile Diesel** destinée aux travaux agricoles, on peut obtenir, sur demande, une bonification de douane de frs. 10.— par 100 kg brut, c'est-à-dire env. frs. 12.— par 100 kg net.

Remarque :

Les prix pour **essence, huile Diesel et pétrole** n'ont subi aucun changement le 22 août 1950. Par conséquent, les prix en vigueur à partir du 30 mars 1950 sont encore valables.

Le prix de vente du **White-Spirit II**, par ordonnance No. 772/A/50 de l'Office fédéral du contrôle des prix, a subi un changement à partir du 28 août 1950 est perçu une hausse de frs. 5.— par 100 kg et ceci étant donné qu'aucune baisse a eu lieu le 20.3.1950 sur ce genre de carburant. Le comité directeur a demandé à l'instance compétente le motif de cette hausse imprévue et orientera les membres et lecteurs dans le prochain numéro.

Propriétaires de tracteurs!

n'oubliez pas les prescriptions douanières relatives à l'emploi des tracteurs et carburants agricoles!